

ENQUÊTE, À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX ÉLUS

2^{ème} arrêt dans la commune de Lieuran Cabrières

Les élections municipales du mois de mars dernier ont entraîné le renouvellement de nombreux conseils municipaux et l'arrivée de nouveaux élus au sein du Conseil Communautaire. Cette rubrique a pour objectif de vous les présenter.

Taille de la commune : 613 Ha
Nombre d'habitant : 245
Budget de la commune : 427 000 €

Explications

Alain BLANQUER, Maire et Délégué Communautaire, est intendant du lycée René Gosse de Clermont l'Hérault. Il habite le Mas de Roujou dont sa belle famille est originaire.

Chantal MONNIER PUJOL, Conseillère Municipale et déléguée communautaire est apicultrice. Elle habite un des "écarts" "la bartasse".

En quelques mots pouvez vous présenter votre commune ?

Située à l'extrémité du canton de Montagnac et de l'arrondissement de Béziers, la commune de Lieuran-Cabrières, dont la population est passée de 182 habitants à 245 entre deux recensements, (soit + 34.6%), a la particularité d'être composée d'un bourg principal, un hameau, un lieu-dit et quelques maisons éparses. Cela pose de nombreux problèmes : les questions d'eau et d'assainissement, d'entretien de cimetières... sont multipliées par deux, mais pas les recettes !

Comment s'est passée votre intégration au sein du Conseil Communautaire de la CCC ?

A. B : Très bien, j'y ai retrouvé quelques amis que je connaissais par ailleurs, je m'y suis de suite senti très à l'aise. Le maire d'un petit village peut se faire entendre des élus en général, de ceux de l'exécutif en particulier, et également des techniciens, qui savent toujours se rendre disponibles.

C.M : Mon intégration dans la CCC s'est très bien passée car j'y ai retrouvé des amis d'associations et des connaissances de longues dates.

Comment participez vous au travail de la structure intercommunale ?

A.B : Je participe à la commission des finances et à celle du développement économique. Deux sujets « en pointe » en ce début de mandat !

C.M : Je participe à la commission petite

enfance-jeunesse ainsi qu'à la commission des travaux, des points clefs pour l'avenir de la CCC.

Quels sont pour vous les dossiers prioritaires de la CCC ?

Naturellement le redressement de la situation financière est la priorité absolue. Mais si on supposait la situation redressée, je trouve que le territoire manque de lieux culturels : le théâtre et le cinéma ont besoin d'un bon toilettage ! Pour moi cela, passe avant un centre aquatique surdimensionné, une piscine couverte suffirait. Mais encore faudrait-il que les nouvelles compétences de la CCC - petite enfance, sports et loisirs - ne viennent s'accumuler à de nouveaux déficits.

Quels sont les projets intercommunaux sur votre commune en cours ou à venir ?

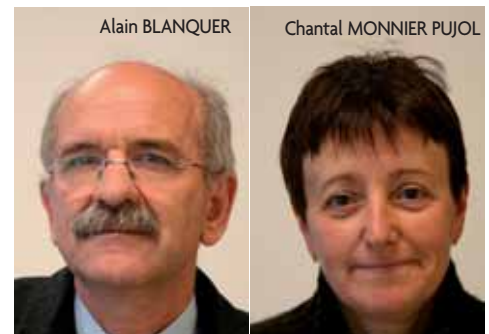
A. B : c'est en lien direct avec la question précédente. Nous avons de nombreux jeunes qui seront en pleine adolescence à la fin du mandat. Un projet qui me tient à coeur est la création, en aménageant l'ancienne école, d'une salle très polyvalente qui permettrait la venue de spectacles, conférences ... mais aussi la rencontre entre les générations par exemple autour de la lecture. D'ailleurs nous lançons tout de suite, sans attendre l'aménagement de cette salle, en partenariat avec le conseil général, un projet autour de la lecture.

Quelles seraient les compétences que vous souhaiteriez voir transférer à la structure intercommunale ?

Toujours si on suppose que les finances le permettent, je vous ai parlé de la culture, à condition que tout le territoire puisse être irrigué, pas seulement Clermont et Paulhan.

On pourrait aussi imaginer une mise en commun d'ouvriers très spécialisés avec du matériel, un peu comme pour le débroussaillage mais dans d'autres secteurs techniques.

Quels sont les enjeux et le défis de la



CCC pour les dix ans à venir ?

Elu depuis peu, je serais prétentieux si je pensais avoir la réponse, mais je pense que notre région ne se développera certainement pas sans un effort sur la jeunesse et l'action culturelle, autour desquels l'économie, l'agriculture et le tourisme en particulier, peuvent s'articuler.

Comment définiriez vous le territoire Clermontois ?

Pour être efficace, la CCC a besoin d'un territoire au moins de cette dimension. Mais du coup existe-t-il une unité ? Autour du Salagou ? autour de l'A75 ? autour de l'olivier ? autour de ce qui reste du raisin de table ? Chaque définition exclurait quelques villages ! A nous de créer une citoyenneté communautaire. Vaste programme.

Quels sont les atouts et les faiblesses du Clermontois ?

Pour les atouts, sans doute son environnement naturel (Salagou, Mourèze, Villeneuve...), son agriculture autour de l'olivier et de la vigne qui sont une chance et l'A75 qui nous met à deux pas de Montpellier et sur la route des vacanciers. La présence d'un Gréta (centre de formation des adultes) et d'un lycée sont des atouts importants, il faut les développer en particulier pour les formations post bac.

La faiblesse ? comme toujours c'est le revers de la médaille, notre proximité de Montpellier ne doit pas nous faire devenir une banlieue dortoir, il faut créer des emplois, maîtriser le foncier bâti et protéger notre environnement.

